



COMITE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL SPIP 60 - 1er MARS 2017

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président du Comité Technique,

Pour ce premier Comité technique de l'année 2017 à l'ordre du jour chargé, *La Cgt* a souhaité aborder en fil conducteur un problème de fond auquel notre organisation syndicale reste et restera particulièrement attachée. **En effet, nous espérons que soit clarifiée et affichée une politique de service départementale qui ne se limiterait pas au traitement administratif, mais remettrait au cœur des missions du SPIP celles qui en sont aujourd'hui de plus en plus écartées : les personnes condamnées.**

Vous savez, ces personnes qui se retrouvent prises en charge par le SPIP suite à des décisions judiciaires mais qui disposent toujours de droits, de leur libre arbitre, vivent dans le même monde que nous où elles connaissent, comme nous, les conséquences désastreuses de politiques publiques qui concourent au démantèlement de la société de droit et du Service public.

Peut être qu'au lendemain des élections professionnelles de 2018 vous aurez la chance d'avoir autour de cette table des représentants d'organisations syndicales qui éluderont ce sujet de fond peu porteur électoralement, et pour qui les termes de « voyous », « crapules », « racailles » ou encore « bamboulas » restent « encore à peu près convenables »¹.

Mais en attendant ce plaisir, il va encore falloir vous cogner des heures de pinaillage avec ces dinosaures de *La Cgt* qui la ramènent encore avec leurs trucs ancienne école que sont la *déontologie* et le *Service Public*, avec leurs histoires de *sens du métier* et leur attachement aux *droits* et aux *libertés*.

Et le pire, c'est que ces empêcheurs de tourner en rond pourraient voter unanimement contre certaines de vos notes de service, vous obligeant à convoquer un nouveau Comité technique dans un délai de 15 jours pour un deuxième tour !

Sauf qu'à force de se boucher les oreilles et de ne plus entendre certaines alertes, le risque à termes est que le sens de notre métier de Service Public, et par extension sa reconnaissance et sa crédibilité, connaisse le même sort que celui du poulet en supermarché : peu importe la saveur et la consistance tant que la traçabilité à toutes les étapes de la production – de l'élevage à l'abattage – est assurée. Pas sûr qu'au final le futur client ne se lasse et ne change de producteur ...

Dans un contexte toujours plus sécuritaire et disciplinaire, on en arrive à regretter la disparition consommée du « militantisme » de nos camarades du SNEPAP - FSU, aujourd'hui réservé à la défense des intérêts de la corporation des DPIIP, et les débats de fond passionnés et constructifs entre « *travailleurs sociaux* » et « *criminologues* ».

1 Luc Poignant, porte parole SGP - Force Ouvrière

C'est dur d'être directeur, Monsieur le Président : toute cette « violence » qui serait d'après la direction exercée par une « minorité » alors que tout le monde devrait sans sourciller être d'accord avec vous.

Monsieur le Président, il était donc temps pour nous de rappeler qu'en ces temps de bouillon(nement)s « intellectuels » qui font (ré)chauffer la pénitencière à grands coups de renseignement, de déradicalisation, de quartier « respect », de RPE, RPO, REP ... mais certainement pas de déontologie ni de meilleure allocation des budgets de placements extérieurs ; *La Cgt* ne cessera jamais d'affirmer que la prise en charge de la population pénale ne peut se faire sans elle ou contre elle, qu'elle ne peut être réduite à des process bureaucratiques, qu'elle se passe ici et maintenant et certainement pas demain dans l'*ESPACE*.

Nous espérons donc que les discussions souhaitées, que vous avez accepté d'avoir en inscrivant les points demandés par *La Cgt* à l'ordre du jour, pourront être menées jusqu'au bout. Nous demandons que des décisions claires soient prises et portées à la connaissance de l'ensemble des personnels du SPIP60 à l'issue, et mises en œuvre pour une fois dans un délai raisonnable.

Oui, Monsieur le Président : il y a des machines dans l'espace, mais sur terre il y a des êtres humains qui exercent des métiers et des missions dont les personnes condamnées – nous parlons évidemment d'hommes et de femmes et non de dossiers et/ou de statistiques, désolé(e)s d'insister – sont les seules à devoir être au cœur de nos préoccupations.

C'est autant une exigence de Service Public qu'une exigence déontologique. *La Cgt* restera attachés aux valeurs du Service Public et refusera la résignation face aux ravages de son démembrement organisé depuis maintenant plus de 30 ans. C'est une question de sens de métier et de crédibilité pour l'avenir professionnel de la filière insertion probation.

Beauvais, le 1er mars 2017

Les représentants CGT IP SPIP60
élus au Comité Technique Départemental